



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur ELUERD Roland, Adjoint.

Délibération :

D_2023_04_26

Date de convocation du conseil : 31 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 23

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette
Mme CHASTEL Ita

Objet : Budget Assainissement
Vote du Compte Administratif 2022

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

Sous la présidence de M. ELUERD Roland, le Conseil Municipal examine le compte administratif du Budget Annexe Assainissement 2022 qui s'établit ainsi :

Section de FONCTIONNEMENT	
Recettes	291 760,44 €
Dépenses	207 050,43 €
Résultat	84 710,01 €
Report	395 044,91 €
Solde de clôture	479 754,92 €

Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	68 127,13 €
Dépenses	108 713,40 €
Résultat	-40 586,27 €
Report	73 952,49 €
Solde de clôture	33 366,22 €

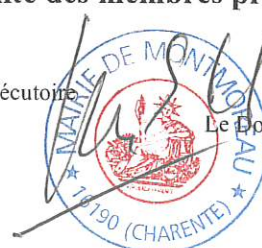
SOLDE TOUTES SECTIONS 513 121,14 €

Restes à réaliser Dépenses 5 500,00 €

Hors la présence de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif du Budget Assainissement 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/04/2023



Le Doyen de l'assemblée,
Roland ELUERD